



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-83542>

Département(s) de publication : **83, 13, 06**

Annonce n° **25-83542**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-77710

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de La Crau

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26830174400010

Ville : LA CRAU

Code postal : 83260

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 13, 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de voyagistes et d'animations touristiques

Code CPV principal - Descripteur principal : 63500000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre issu de la présente consultation a pour objet l'organisation, par un professionnel du voyage et/ou du tourisme, de sorties en autocars de tourisme à destination principalement des personnes âgées inscrites au CCAS de la commune de La Crau. L'objet est donc de transporter ces personnes en divers lieux et d'organiser, le cas échéant et en parallèle, diverses prestations telles que la restauration sur place, l'hébergement ou encore la visite de lieux à caractère touristique et/ou culturel

Critères d'attribution : Valeur technique : 50% Mesures prises par l'entreprise en matière de protection de l'environnement et mesures prises par l'entreprise en matière de développement durable. : 10% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 05/08/2025 à 16h00, lire 19/08 /2025 à 16h00

- Rubrique : Conditions de participation, Au lieu de Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de service : Licence communautaire pour le transport de personnes délivré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)., lire Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de service : Preuve de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours auprès de l'agence de développement touristique de la France (Atout France)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/07/2025